

Communiqué de presse

Le 23 avril 2015

TOUR AUX FIGURES DE JEAN DUBUFFET

Le ministère de la Culture et de la Communication et le Département des Hauts-de-Seine se félicitent de leur accord pour la mise en valeur de la « Tour aux figures » de Jean Dubuffet dont le Département devient propriétaire

Le ministère de la Culture et de la Communication confie la sculpture monumentale de Jean Dubuffet, la « Tour aux figures », au Département des Hauts-de-Seine qui en assurera la conservation, la restauration et la valorisation.

Cette première commande publique faite à Jean Dubuffet par l'État en 1983, et inaugurée en 1988, combine l'idée d'une grotte et d'un labyrinthe ascensionnel ; sa hauteur impressionnante de 24 mètres et son espace intérieur le « Gastrovolve » en font une œuvre d'art public exceptionnelle. Inscrite aux monuments historiques en 1992 et classée en 2008, cette sculpture impressionnante par sa taille constitue une synthèse des travaux picturaux et architecturaux de l'artiste et reflète sa volonté de marquer le spectateur en l'entraînant vers l'imaginaire. Il s'agit en effet d'une œuvre visitable, malheureusement fermée au public depuis de nombreuses années, située au cœur du parc départemental de l'Île Saint-Germain, figure de proue de la Vallée de la culture.

Le Conseil départemental des Hauts-de-Seine, qui en a désormais l'entière responsabilité, pourra envisager sa restauration et sa valorisation.

La réhabilitation de l'œuvre suivra quatre axes :

- la restitution des couleurs d'origine ;
- l'aménagement de ses abords ;
- la restauration de l'intérieur de l'œuvre pour sa réouverture au public ;
- sa mise en lumière.

Elle sera effectuée en accord avec la Fondation Dubuffet, titulaire des droits moraux sur l'œuvre de cet immense artiste.

Cette mise en valeur permettra de redécouvrir une œuvre majeure de l'art contemporain français, visible depuis le boulevard périphérique, et accessible au plus grand nombre.

Contacts presse

Conseil départemental des Hauts-de-Seine
Service de presse
Anne Bernard
01 41 37 11 49
abernard@cg92.fr

Ministère de la Culture et de la Communication
Délégation à l'information et
à la communication
01 40 15 82 05
service-presse@culture.gouv.fr